



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 88 (1989), p. 41-49

Herman De Meulenaere

Prophètes et danseurs panopolitains à la Basse Époque [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ??????? ??? ?? ??????? ????? ?????? ?? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ??????? ????? ?????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ?? ??????? ??????:	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard

PROPHÈTES ET DANSEURS PANOPOLITAINS À LA BASSE ÉPOQUE

Il est regrettable que la nécropole tardive des prêtres d'Akhmim, découverte au siècle dernier ait été si ravagée par des pillages clandestins¹, que tout le mobilier funéraire qui en est sorti, tel que cercueils, stèles, tables d'offrandes, papyrus etc., soit actuellement dispersé dans d'innombrables musées et collections. S'il était possible de reconstituer l'ensemble de ces découvertes, il est indéniable que des gains importants seraient réalisés dans le domaine de l'histoire religieuse, de la hiérarchie sacerdotale et de l'anthroponymie locales. Au point où nous en sommes, nous ne pouvons qu'espérer que l'abondant matériel encore inédit soit petit à petit rendu accessible pour permettre de regagner progressivement le terrain perdu.

En attendant, je me suis proposé de dresser le bilan actuel sur deux points : le haut clergé de Min et l'énigmatique « danseur » qui évoluait dans son entourage.

I. LE CLERGÉ SUPÉRIEUR DE MIN

Pour tous ceux qui s'intéressent au milieu panopolitain des derniers siècles av. J.-C., le livre qu'Henri Gauthier a consacré au personnel du dieu Min demeure une source d'information primordiale². Malheureusement, bien des années ont passé depuis que le savant français a mis la dernière main à son ouvrage. Il est désormais plus que nécessaire de mettre à jour sa documentation en y joignant les sources qu'il n'a pu connaître. Je résumerai ci-après ce que celles-ci apportent pour notre connaissance du haut clergé de Min, formé des échelons de premier, deuxième, troisième et quatrième prophète, depuis la XXVI^e dynastie jusqu'à la fin de l'époque gréco-romaine.

1. Sur ces ravages, qui eurent lieu dans les années 80 du siècle dernier, voir les sources bibliographiques réunies par Kuhlmann, *Materialien zur Archäologie und Geschichte des Raumes von Achmim*, p. 50-52; Dewachter, dans *Cahiers d'ar-*

chéologie et d'histoire du Berry, n°s 88-89 (mars-juin 1987), p. 26-27.

2. Gauthier, *Le personnel du dieu Min*, Le Caire, 1931.

A. Les premiers prophètes.

1. GEM (?)³ et son père NESTARIATENHOR.

La stèle Vatican 22783 a été dédiée par le « premier prophète de Min-Horus-Isis d'Akhmim » Gem (?) dont le père, Nestariatenhor⁴, cumule le titre de « premier prophète » avec celui de « quatrième prophète de Min-Horus-Isis d'Akhmim »⁵; rien ne permet de la dater avec précision. La stèle Heidelberg 255, attribuée au 3^e siècle av. J.-C.⁶, appartient à un de ses descendants de la quatrième génération.

2. PETEKHONSOUIOU.

Propriétaire de la stèle Caire GC 22074⁷, qui date certainement de l'époque ptolémaïque, Petekhonsouiou⁸ exerçait simultanément les charges de « troisième prophète de Min » et de « premier prophète de Min ». Curieusement, d'autres titres s'intercalent entre les deux. Les noms de ses six ancêtres sont précédés de *mi-nn*; il est donc possible que nous soyons en présence d'une lignée de premiers ou de troisièmes prophètes.

B. Les deuxièmes prophètes.

3. IMHOTEP.

« Deuxième prophète de Min » est un des nombreux titres qu'Imhotep porte sur sa table d'offrandes Caire CG 23130⁹ qui ne livre pas les noms de ses parents. Il a exercé, en outre, plusieurs fonctions de scribe qui semblent le placer à un niveau élevé de l'administration sacerdotale. D'après l'ensemble de sa titulature, on le situerait volontiers aux alentours de la XXX^e dynastie.

4. DJEDHOR.

On connaît ce « deuxième prophète de Min », époux de Mehitemouskhet, par la stèle Caire CG 22025 de son fils Irthorrou¹⁰ qui porte entre autres le titre *rḥ nsw*;

3. Lu *gm-ir* (?) par *PN II*, 323 [8] bien que le signe de l'œil soit absent dans les autres graphies que présentent les deux sources citées; le même nom apparaît sur le doc. 8 (cf. p. 43 et Budge, *Egyptian Antiquities in the Collection of Lady Meux*, p. 54).

4. *PN I*, 179 [21]; *II*, 365.

5. Botti-Romanelli, *Le sculture del Museo Gregoriano Egizio*, p. 86-88.

6. Feucht, *Vom Nil zum Neckar*, p. 111-113.

7. Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines* (CGC), p. 69-70, pl. XXIV; *PP III*, 5753.

8. Sur l'élément *ḥnsw-iy* dans des noms propres, cf. Leahy, *GM* 60, p. 67-79.

9. Kamal, *Tables d'offrandes* (CGC), p. 104, pl. XXXII; *PP III*, 5611.

10. Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines*, p. 26-27, pl. IX; *PP III*, 5832.

je persiste à croire que celui-ci disparaît des sources privées peu de temps après la conquête d'Alexandre le Grand¹¹.

5. ANKHOUNNEFER.

Le « deuxième prophète de Min, seigneur d'Akhmim » Ankhounnefer est le père du propriétaire du cercueil Londres, BM 20745¹², qui s'appelait Irthorrou. C'est, semble-t-il, le seul titre qu'il y porte. Il était l'époux d'une dame *'Is-nh* et vivait très probablement à l'époque ptolémaïque.

6. OUNNEFER.

Nous ne connaissons ce « deuxième prophète de Min à Akhmim » que par la description que donne le Journal d'Entrée du cercueil Caire 1/11/16/3, inédit. Son père Ankhounnefer ne peut être confondu avec le précédent puisqu'il avait épousé une dame Nehemesbast.

7. PETEKHONSOUIOU.

Nesmin, le propriétaire d'un papyrus funéraire d'époque ptolémaïque, qui appartenait jadis au New Jersey Theological Seminary de New Brunswick et qui se trouve à l'heure actuelle dans une collection privée à Paris¹³, était issu du « deuxième prophète de Min » Petekhonsouïou et de la « chanteuse de Min » Pesedjet.

8. NESMIN et son père PASENEDJEMIBNAKHT.

Nesmin, le propriétaire d'un cercueil de l'ancienne collection Lady Meux, qui est actuellement conservé à la Rhode Island School of Design¹⁴, et son père Pasenedjemibnakht exerçaient l'un et l'autre la fonction de « deuxième prophète de Min »; leurs quatre ancêtres font précéder leur nom de *mi-nn*. Il est pour l'heure impossible de dire si c'est au même Pasenedjemibnakht qu'appartient le lit de parade Caire JE 21/11/16/12, partiellement publié¹⁵; sur celui-ci, Pasenedjemibnakht, aussi appelé

11. De Meulenaere, dans *Schrijvend Verleden* (Leiden, 1983), p. 323. À ma connaissance, le dernier exemple daté remonte au règne de Philippe Arrhidée : M. Abder-Raziq, *ASAE* 69, p. 211-218.

12. Dawson-Gray, *Catalogue of Egyptian Antiquities in the British Museum, I. Mummies*, p. 27, n° 56.

13. Voir Clère, *Le papyrus de Nesmin* (Le Caire, IFAO, 1987).

14. Budge, *Egyptian Antiquities in the Possession of Lady Meux*, p. 42-74; Banks, *Bull. of the Mus. of Art Rhode Island School of Design* 27 (1939), p. 21-35; *PP* III, 5578 et 5697.

15. Grimm-Johannes, *Kunst der Ptolemäer- und Römerzeit im Aegyptischen Museum Kairo*, p. 23, pl. 76-77.

Toutou, fils de Tacheritmin, se présente, selon Gauthier, comme « deuxième prophète de Min »¹⁶. Quoi qu'il en soit, aussi bien le cercueil que le lit de parade datent certainement de l'époque ptolémaïque.

C. Les troisièmes prophètes.

9. PADIESE et son père HORRESNE.

La stèle Londres, BM 624 appartient à un fonctionnaire sacerdotal d'Akhmim, appelé Harsiésis. Sa mère, Bastetirdis, était issue du « troisième prophète, grand de la demeure (³ pr) de Min, Horresne, fils du *mi-nn* Padiese »¹⁷. Par son père Djedhor, Harsiésis descendait en ligne directe du vizir Nespakachouty, fils de Djedanhourioufankh. Les ancêtres de Bastetirdis n'apparaissent pas dans le tableau généalogique de la famille, présenté par Munro¹⁸. En revanche, une autre stèle, actuellement perdue, fournit de plus amples renseignements à leur sujet. Celle-ci fut offerte, en 1904, au Musée de Berlin et les compilateurs du *Wörterbuch* l'ont insérée dans leurs dossiers. Grâce à cette information¹⁹, nous savons qu'elle appartenait à une dame Taâperset²⁰ qui était la fille du « troisième prophète de Min, grand de la demeure, Padiese », lui-même issu du « troisième prophète de Min, Horresne, fils du *mi-nn* Padiese ». En conclusion, il s'agit bien de la même famille au sein de laquelle au moins deux, sinon trois « troisièmes prophètes de Min » se sont succédé de père en fils. Étant donné que les propriétaires de la stèle perdue et de celle de Londres appartiennent à la même génération, les deux monuments doivent être plus ou moins contemporains; à l'exemple de Munro²¹, on les situera volontiers au 6^e siècle av. J.-C.

10. NESHOR et son père PASENEDJEMIBNAKHT.

Sur sa stèle Caire CG 22142²², Neshor porte entre autres titres celui de « troisième prophète de Min-Horus-Isis d'Akhmim », aussi abrégé en « troisième prophète »; son père Psenedjemibnakht était « troisième prophète ».

16. Gauthier, *o.c.*, p. 18.

17. Inédite, cf. Munro, *Die spätägyptischen Totenstelen*, p. 314 (copiée sur l'original et collationnée sur photographie).

18. Munro, *o.c.*, p. 118.

19. Je remercie le Dr. Adelheid Burkhardt et le Dr. Walter F. Reineke de m'avoir procuré une copie des inscriptions de cette stèle qui porte le

n° 24 dans la farde des « Varia » (voir *Wb., Belegstellen III*, p. 24 [89, 14] et V, p. 110 [639, 8]).

20. *PN I*, 358 [21].

21. Munro, *o.c.*, p. 118.

22. Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines (CGC)*, p. 124-126, pl. XLI; *PP III*, 5552 et 5695. La stèle date sans doute de l'époque ptolémaïque.

11. NESHOR.

Le « troisième prophète » Neshor, fils d'Ipetouret, est le propriétaire de la table d'offrandes Caire CG 23161, d'époque ptolémaïque²³, qui provient d'Akhmim. Il est certainement différent du fils de Pasenedjemibnakht (doc. 10), qui était issu d'une dame Tjéhenet.

12. PASENEDJEMIBNAKHT.

Époux d'une dame Nehemesbast (?), ce « troisième prophète » Pasenedjemibnakht ne peut être identifié à celui du document 10 dont l'épouse s'appelait Tjéhenet. Il est le père de la « chanteuse de Min » Tagemnebhor dont les cercueils faisaient autrefois partie de la collection Philip²⁴.

13. SJEP(EN)MIN et son père PAHAT.

Sjep(en)min et son père Pahat, l'un et l'autre « troisième prophète de Min », sont nommés sur la table d'offrandes Moscou I.1.a.5340²⁵ qui appartient au premier.

14. RIRI (?).

Riri (?), le père d'une « chanteuse de Min », est attesté sur son cercueil, qui se trouvait autrefois dans une collection privée belge²⁶, et sur une toile de momie conservée au British Museum de Londres²⁷; il fut chargé de la fonction de « troisième prophète de Min », vraisemblablement à l'époque ptolémaïque.

15. PETEKHONSOUIOU.

Rappelons que ce personnage cumulait sa fonction de « premier prophète de Min » avec celle de « troisième prophète de Min » (doc. 2).

23. Kamal, *Tables d'offrandes* (CGC), p. 119-120, pl. XLI; *PP III*, 5551. Dans un passage du texte, Kamal lit *hm-ntr snnw* au lieu de *hm-ntr hmt-nw*; la photographie confirme qu'il s'agit d'une erreur.

24. *Antiquités égyptiennes...* (Paris, Drouot, 10-12 avril 1905), p. 2-3, n°s 7-8; *PP III*, 5696.

25. Hodjash-Berlev, *The Egyptian Reliefs and Stelae*, p. 202-203; la table d'offrandes est attribuée par les auteurs au milieu de l'époque ptolémaïque.

26. Speleers, *REA* 2 (1928), p. 130-135; *PP III*, 5790 a.

27. Budge, *Guide to the 1st, 2nd and 3rd Rooms* (1924), p. 136-137.

D. Les quatrièmes prophètes.

16. HORANOUCHEB.

Ce personnage, qui porte le titre de « quatrième prophète de Min, seigneur d'Akhmim », est le grand-père du *rḥ nsw* Ounnefer, qui est le propriétaire de la stèle Bologne 1940²⁸; contrairement à ce que pense son éditeur, qui la place au 4^e siècle av. J.-C., celle-ci pourrait bien dater de l'époque saïte.

17. NESTARIATENHOR.

Déjà cité comme « premier prophète », ce personnage s'attribue également le titre de « quatrième prophète de Min-Horus-Isis d'Akhmim » (doc. 1).

18. IRTHORROU.

Attesté sur un cercueil inédit du Musée d'Athènes, qui appartient à sa fille Tacheritmin, ce « quatrième prophète de Min, seigneur d'Akhmim » n'est cité que par Lieblein²⁹.

19. DJEDHOR.

Il est tentant d'attribuer à ce personnage trois monuments différents sur lesquels il est désigné par les titres suivants :

a. Stèle Caire CG 22045³⁰ : « quatrième prophète de Min » ou simplement « quatrième prophète »;

b. Stèle Londres, British Museum 1349³¹ : « quatrième prophète de Min »;

c. Table d'offrandes Heidelberg 11³² : « quatrième prophète de Min-Horus-Isis du temple d'Akhmim », var. « quatrième prophète de Min » et « quatrième prophète ». Comme ces trois monuments remontent sûrement à l'époque ptolémaïque, il est fort probable qu'ils concernent le même Djedhor dont le souvenir nous aurait ainsi été conservé par sa propre table d'offrandes et les stèles de deux fils.

28. Bresciani, *Le stele egiziane*, p. 104-105, pl. 57.

29. Lieblein, *Dictionnaire*, n° 2445.

30. Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines* (CGC), p. 41-42, pl. XIV, PP IX, 5834.

31. Inédite, cf. Munro, *o.c.*, p. 327.

32. Feucht, *Vom Nil zum Neckar*, p. 108-109.

Vu l'état dépareillé du dossier des hauts dignitaires du culte de Min à Akhmim, en particulier du point de vue chronologique, on ne saurait en tirer des conclusions très cohérentes. Il y a toute apparence que le dieu panopolitain est resté entouré de son clergé supérieur tout au long de la basse époque encore que les échelons de premier, deuxième, troisième et quatrième prophète ne paraissent pas à chaque moment avoir été occupés par des titulaires distincts (doc. 1, 2). On constate d'autre part que le dieu lui-même apparaît dans les titulatures tantôt sous la forme de Min tantôt sous celle de Min-Horus-Isis. Le document 19 semble indiquer qu'il ne s'agit pas de cultes différents.

En somme, c'est cette forme particulière de Min, associé à Horus et à Isis, qui, seule, me paraît mériter une remarque. Constatons d'abord que, dans les nombreux exemples qu'en livrent les textes, apparemment depuis le Nouvel Empire³³, le signe *sʒ* « fils » est trop souvent absent entre les noms d'Horus et d'Isis pour qu'on puisse admettre un simple oubli; il paraît donc difficile de suivre ceux qui ont cru y reconnaître une double divinité, Min-Harsiésis. Gauthier, qui en était conscient, cherche refuge dans une autre hypothèse en créant une dyade Min-Horus et Isis³⁴. Reste la possibilité d'envisager un dieu unique en trois personnes, une espèce de trinité. Si je penche pour cette solution, c'est sur la foi de trois dédicaces grecques sur lin, certainement d'origine panopolitaine, qui s'adressent à un dieu dont le nom, uniquement attesté à la forme du datif, se lit *Μεναρητι*. G. Wagner, qui les a récemment éditées³⁵, après avoir vainement interrogé quelques amis et collègues au sujet de ce « nouveau dieu, encore inconnu du panthéon égyptien », suggère *Μεναρης* ou *Μεναρητης* pour la forme du nominatif. N'hésitons plus : si, comme j'en suis convaincu, c'est à Min-Horus-Isis que s'adressent les trois dédicaces, celles-ci fournissent la preuve concluante que son nom se prononçait *Μεναρης* en grec et que son culte restait toujours vivant à l'époque romaine.

II. LE DANSEUR DU CYNOCÉPHALE

Certaines titulatures de fonctionnaires religieux panopolitains comportent une fonction qui est rendue en hiéroglyphes par un homme dansant suivi d'un animal à quatre pattes, à première vue mal définissable. Dans la plupart des cas, cet animal est représenté marchant, la queue baissée. Les exemples sont assez nombreux; les plus anciens semblent remonter au 4^e siècle av. J.-C. Voici une liste des personnages qui ont détenu ce titre :

(a) Temple rupestre d'Eje près d'Akhmim : Hormaakherou, le fonctionnaire qui l'a restauré, selon Kees à l'époque ptolémaïque³⁶ et selon Kuhlmann à une époque indéterminée³⁷. Une stèle d'Akhmim, dont on ne connaît pas le lieu de conservation

33. Helck, *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte*, p. 171-172.

34. Gauthier, *o.c.*, p. 20.

35. Wagner, dans *Livre du Centenaire* (Caire, IFAO, 1980), p. 330-333.

36. Kees, *RT* 36, p. 53.

37. Kuhlmann, *MDAIK* 35, p. 176; *GM* 31, p. 57.

actuel, appartient peut-être à son frère Djedhor³⁸. La longue titulature de Hormaakherou³⁹ renferme la dignité de *rḥ nsw* qui suggère qu'il fut un contemporain des derniers rois indigènes.

- (b) Caire CG 22017 : Horounnefer, pareillement désigné comme *rḥ nsw*⁴⁰.
- (c) Caire CG 22174 : Irthorrou, *rḥ nsw* comme les deux précédents⁴¹.
- (d) Caire CG 23167 : Padikhonsou⁴².
- (e) Copenhague, NCG 636 : Nesmin et son père Irthorrou⁴³.
- (f) Florence 7641 : Pahat⁴⁴.
- (g) Ancienne collection Lady Meux 50c : Horpaese⁴⁵.
- (h) Heidelberg 255 : Padiese (?)⁴⁶.
- (i) Heidelberg 11 et Caire CG 22045 : Djedhor⁴⁷.
- (j) Londres, BM 1155 : Chepmin⁴⁸.
- (k) Stèle vue jadis dans le commerce du Caire : Pahat, fils d'Irthorrou et de Tarepyt⁴⁹.

À côté de ces exemples où l'animal semble accompagner le danseur en marchant sur ses quatre pattes, il y en a deux où il adopte une attitude différente :

- (l) Caire CG 22025 : stèle d'Irthorrou, qui porte entre autres le titre de *rḥ nsw*; ici l'animal est assis⁵⁰.
- (m) Newark 30.279 : stèle inédite de Pamehit, fils de Toutou et de Tarepyt; l'animal lève visiblement ses deux pattes antérieures comme s'il s'apprêtait à sauter (pl. VI)⁵¹.

38. Bouriant, *RT* 8, p. 160, n° 30; *PP* III, 6245 a.

39. Kees, *I.c.*, p. 52-53, pl. II-III; Kuhlmann, *I.c.*, p. 175, n. 39; *PP* III/IX, 5471.

40. Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines* (CGC), p. 18-19, pl. VII; *PP* III/IX, 6030.

41. Kamal, *o.c.*, p. 153-155; *PP* III, 5619. *PP* IX, 5619 attribue la stèle Londres, BM 1139 (Budge, *Guide Sculpture* [1909], p. 268, pl. XXXVII) à une sœur d'Irthorrou (*PP* III, 7204); ce monument est cependant d'une date sensiblement plus récente (Munro, *o.c.*, p. 326) de sorte que ce rapprochement ne paraît plus justifié.

42. Kamal, *Tables d'offrandes* (CGC), p. 125-126, pl. XLIII; *PP* III, 6194.

43. Koefoed-Petersen, *Les stèles égyptiennes*, p. 46-47; *PP* III/IX, 5617, 6099. Il pourrait s'agir du frère et du père du précédent en supposant audacieusement que, sous le nom incompréhensible de la mère, *Wn-tȝy-s-nht* (*PN* II, 274 [2]), se cache une orthographe sophistiquée du nom *Hr-tȝy-s-nht* où la lecture *hr(rt)* de la fleur aurait été transférée au nom divin *Hr*.

44. Bosticco, *Le stele egiziane*, III, p. 55-56, n° 44; *PP* IX, 6164.

45. Budge, *Egyptian Antiquities in the Possession of Lady Meux*, p. 110-112, pl. IXc; *PP* III/IX, 6033. La stèle est réapparue en vente publique à New York, chez Christie's, le 25 janvier 1979, n° 192.

46. Cf. *supra*, p. 42, doc. 1.

47. Cf. *supra*, p. 46, doc. 19.

48. Munro, *o.c.*, p. 327, Abb. 194; *PP* IX, 6218 qui lui attribue la table d'offrandes Caire CG 23219 (Kamal, *Tables d'offrandes* (CGC), p. 150-151, pl. LI) où son titre de « danseur » n'est pas mentionné. La stèle Londres, BM 1158 (Munro, *o.c.*, p. 327; *PP* IX, 6291 a) appartient vraisemblablement à son frère.

49. Photo FERE 17918.

50. Cf. *supra*, p. 42-44 doc. 4.

51. Le Dr. Susan H. Auth, conservateur de la collection des antiquités classiques du Newark Museum, m'a obligamment autorisé à publier une photographie de la stèle (pl. VI); je l'en remercie vivement.

Ces deux exemples permettent, en outre, de se prononcer sans équivoque sur la vraie nature de l'animal représenté. Quoique celui-ci ait été assimilé par certains éditeurs à une panthère (*a*), à un lion (*b, i*) ou à un taureau (*d,g*), ils démontrent péremptoirement qu'il ne peut s'agir que d'un cynocéphale. Le doute qui subsistait à cet égard depuis le temps où Gauthier a publié son ouvrage sur le personnel du dieu Min⁵² a été complètement dissipé par une étude récente de M.-Th. Derchain-Urtel⁵³.

Là s'arrêtent nos connaissances actuelles. La lecture du titre n'a pas encore été élucidée. Pour résoudre ce problème, il suffit de tirer profit des deux dernières sources :

(*n*) P. Ryl. dem. IX, col. 22, l. 13 (an 9 de Darius). La longue titulature de Padiese, fils d'Irthorrou, comporte une série de prêtrises spécifiques au milieu desquelles s'insère la fonction que nous étudions ici. On lit d'abord, selon Griffith, [] ; suivent trois signes qui se composent d'un déterminatif d'*i(h)3b*, d'un animal levant les pattes avant qui ne peut être qu'un cynocéphale, et d'un dieu assis⁵⁴.

(*o*) Caire CG 22095⁵⁵. En plein milieu des titres de Pamehit, le propriétaire de cette stèle, se remarquent les groupes [] accompagnés d'un cynocéphale marchant. Malgré le caractère insolite du mot qui suit *ihb*, je ne puis m'empêcher de proposer la lecture *ihb knd*⁵⁶.

De la racine *knd*, déterminée par un cynocéphale courbant le dos, l'égyptien dérive un verbe qui signifie « être en fureur, rugir »⁵⁷. Il est donc vraisemblable qu'à l'origine une espèce de singe, peut-être le cynocéphale lui-même, ait été désignée par ce terme⁵⁸. De cette façon, *ihb knd* pourrait aussi bien indiquer un « danseur du singe *knd* » qu'un « danseur hurlant ». Si la première traduction nous paraît préférable, c'est parce que les sources égyptiennes abondent en informations sur des singes exécutant des danses⁵⁹. Rappelons, dans cet ordre d'idées, qu'à Philae le verbe *tñf* « danser » est occasionnellement déterminé par un singe dansant et faisant de la musique⁶⁰.

52. Gauthier, *o.c.*, p. 54.

53. Derchain-Urtel, dans *Hommages à François Daumas*, I, p. 173-179.

54. P. Ryl. dem. III, p. 248 (IX, col. 22, 13). Le déterminatif divin s'applique, bien sûr, à l'animal sacré de Thot.

55. Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines* (CGC), p. 84-86, pl. XXIX.

56. Sur le terme *ihb* et ses relations avec le culte de Min, voir Green, *The Ancient World* 6 (1983), p. 33.

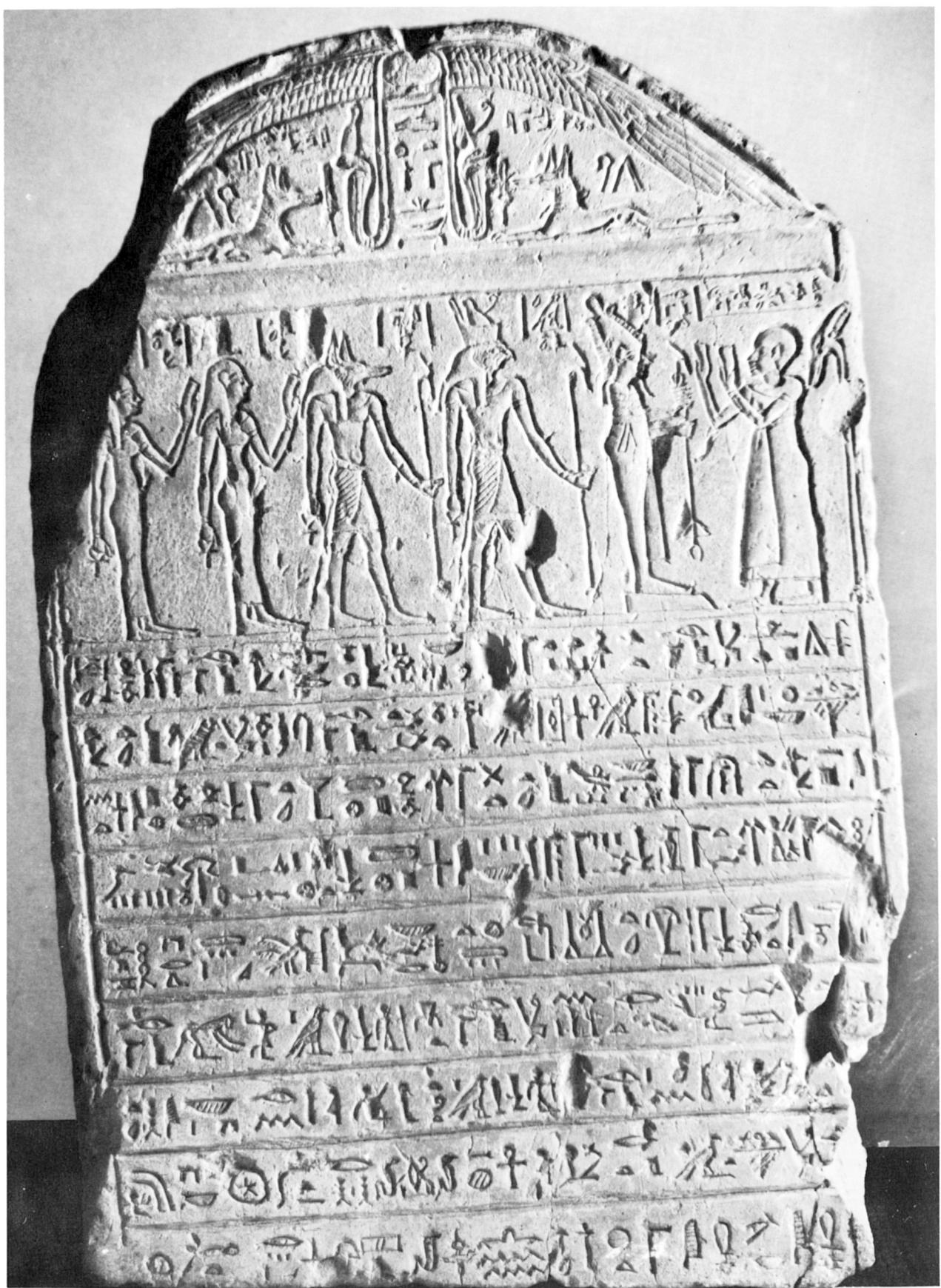
57. *Wb.* V, p. 56-57; Vycichl, *ZÄS* 112, p. 170-171.

58. Vycichl, *RSO* 41 (1966), p. 185-187.

59. Vandier d'Abbadie, *RdE* 16, p. 169-170; 17, p. 184-185; 18, p. 188-193.

60. Daumas, *ZÄS* 95, p. 4.

PLANCHES



The Newark Museum (30279). Stèle de Pamehit. (Courtesy the Newark Museum.)